



Julien Anquetin s'offre le GP 5* du Saut Hermès



Julien Epailard 2^e de la finale Coupe du monde

5

Succès des Journées culturelles fédérales

6

Faites la Fête du poney le 2 juin

II

■ Fête du poney



La **Fête du Poney** aura lieu le dimanche 2 juin. Labellisé Poney-Club de France, proposez ateliers, animations, visite guidée...

Organisez la Fête qui vous ressemble pour fidéliser vos cavaliers et en recruter de nouveaux.

Inscription sur tousacheval.ffe.com.

Commandez, avant le mercredi 23 mai, votre kit de communication gratuit.

Voir page 11.

■ Generali Open de France



Préparez votre déplacement au Generali Open de France.

Le site dédié <https://gof.ffe.com> vous dit tout. Téléchargez sur votre smartphone l'application Parc équestre fédéral, disponible sur Android et iOS, pour avoir toutes les actualités en temps réel.

Session poneys : 6-14 juillet.

Clôture le 10 juin.

Session club : 20-27 juillet.

Clôture le 24 juin.

Voir page 10.

■ Visios FFE



Retrouvez en ligne les visios FFE sur les actions fédérales qui concernent les clubs.

Voir la playlist complète sur [Youtube](https://www.youtube.com).

Prochaine visio le 13 mai : **Comment réussir votre campagne de fidélisation ?**

Visios récentes :

08/04 : **Fête du Poney une action de communication pour préparer la rentrée**

25/03 : **Optimiser sa communication sur internet et améliorer sa visibilité en vue des vacances scolaires**

29/01 : **A Cheval pour Paris**

■ A cheval en France



Actualisez vos offres en ligne sur achevalenfrance.com.

L'objectif est de toucher un public plus large que vos cavaliers du club.

Vous disposez des rubriques Stages poney, Stages cheval, Séjours, Promenades et Randonnées.

Ce site de promotion FFE, réservé aux clubs labellisés, permet au public de trouver vos offres en sélectionnant dates, lieux et type de prestation recherchée.

Voir page 10.

■ Fidélisation



Votre dossier fidélité personnalisé à mi-saison est en ligne sur FFE Club SIF.

Consultez le pour identifier vos pistes d'optimisation.

Prévenez les abandons des mécontents silencieux.

L'outil enquête de satisfaction en ligne vous permet de les inviter à dire ce qu'ils souhaitent pour se réinscrire.

Et aussi d'évaluer la satisfaction de vos primo-li-cenciés au terme d'une première année.

Voir **Ref 243 page 15**.

■ Labels



Les labels Qualité de la FFE permettent aux cavaliers de se repérer au milieu de l'offre des clubs. Rassurants pour le public, ils vous aident à recruter.

Valorisez vos compétences : lancez-vous, dans une démarche qualité.

Demandez le label qui vous correspond parmi les 8 proposés par la FFE.

Dossier en ligne depuis votre espace **FFE Club SIF**.

SOMMAIRE

Vie équestre

Salon de l'Agriculture	4
Vive le sport !	5
Journées culturelles fédérales	6
Les origines du cheval	8
Remise de médailles d'honneur FFE	9
On en parle au club-house	26

Clubs

LeMemoClub	2
Generali Open de France 2024	10
Fête du poney le 2 juin	11
Mesures de sécurité	12
Obligation de résiliation en ligne	12
A cheval en France	14
Parution d' <i>Equitation santé</i>	15
Assemblée générale du GHN	17

Sport

Finales de la Coupe du monde	5
Organisateurs réunis en séminaire	18
Actualités sportives	19
Le Printemps des sports équestres	20
L'endurance en stage	22
La filière cuir soutient le para-dressage	23

Formation

Formations aux premiers secours	24
Courses de galop à poney	24

Références

Décisions juridiques	13
----------------------	----



6



14



25

LA REF - Mensuel officiel de la Fédération Française d'Equitation

Parc Équestre 41600 LAMOTTE - Tél : 02 54 94 46 00 - laref@ffe.com ■ **RÉDACTRICE EN CHEF** : Danielle Lambert ■ **PUBLICITE** : publications@ffe.com - 02 54 94 46 71 ■ **ICONOGRAPHIE** : Danielle Lambert, Elodie Brunaud ■ **VISUEL COUVERTURE** : ©FFE/PSV ■ **ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO** : FFE Affaires Générales, FFE Communication, FFE Développement, Isaline Joly, Sophie Loos, FFE DTN / Martin Denisot, FFE Formation, FFE Parc, FFE Ressources / Amandine Blot, Alexia Bret-Moret, FFE Tourisme, GHN ■ **MAQUETTE** : Charte Graphique : FFE - Mise en page : FFE/ASP ■ **COMMISSION PARITAIRE** : 0920 G 80336 ■ **ISSN** : 2115-4686 ■ **TIRAGE** : 4 300 exemplaires ■ **DÉPOT LEGAL** : À la date indiquée sur la couverture ■ **ÉDITEUR** : Fédération Française d'Equitation - Association loi 1901 - Président Serge Lecomte - Siège social : Parc Équestre Fédéral 41600 Lamotte ■ **ASILAGES** : Affiches Generali Open de France et Galops® ■ **DIRECTEUR DE LA PUBLICATION** : Serge Lecomte ■ **FORCE RÉGLEMENTAIRE** : Ceci est le mensuel officiel de la Fédération Française d'Equitation. Les informations portant la mention « Officiel » ont force réglementaire ■ **ABONNEMENT** : Envoyer vos coordonnées et un chèque de 50 € à l'ordre de la FFE à FFE Club SIF 14490 Litteau. Préciser Abonnement à **La Ref** au dos du chèque.

SALON DE L'AGRICULTURE



PRÉSENTES AU 60^E SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE (SIA), SUR UN STAND FFE CREIF, CONTIGU À CELUI DE L'IFCE, LES ÉQUIPES DE LA FFE ONT RENSEIGNÉ LE PUBLIC ET RENCONTRÉ LES DÉCIDEURS. L'ESSENTIEL EN BREF.



Les enfants ont aimé le nouvel espace pédagogique du stand fédéral.

Espace enfants

La FFE a présenté un tout nouveau stand plus naturel et disposant d'un nouveau plateau pédagogique. Au sein même du stand, divers jeux étaient proposés aux enfants pour les initier aux soins de base apportés aux poneys et à l'environnement du poney-club. Près de 1 200 enfants ont bénéficié, durant les 10 jours du salon, d'une première expérience de l'équitation grâce au poney-club éphémère avec parcours ludique à Shetland et atelier pansage animés par les équipes de la FFE et du CREIF. Ils sont repartis avec un diplôme pour une séance de découverte offerte dans un club francilien partenaire de l'opération **Transforme l'essai**.

Les équipes ont également renseigné les visiteurs sur les différentes activités équestres et notamment sur les différentes offres de formation proposées.

Echanges fructueux

Le SIA permet de nombreuses rencontres constructives, dont la visite de Denise Bauer, ambassadrice des États-Unis en France et passionnée d'équitation.

Frédéric Bouix, délégué général de la

FFE et Catherine Bonnichon-de-Rancourt, directrice des affaires européennes et institutionnelles, ont parlé des dispositions réglementaires, notamment TVA et transports, et des enjeux sociétaux, tels que le bien-être équin, la médiation équine, l'emploi et la formation professionnelle. L'occasion de remercier tous ceux qui ont permis de faire aboutir le dossier TVA.

La rencontre avec Anne Sander, députée européenne, a permis de lui préciser les enjeux de propositions actuellement en discussion, comme la révision du règlement sur le transport (bien-être animal) ou la mise en œuvre de la Politique Agricole Commune (PAC).

De nombreux échanges ont également eu lieu avec les parlementaires, membres des groupes d'études cheval à l'Assemblée nationale et au Sénat. Avec Jérôme Nury, député et conseiller départemental (61) et Christophe Plasard, député (17), ont été évoqués des projets équestres dans leurs circonscriptions.

Les équipes de la FFE ont été ravies de rencontrer Kristina Pluchet, sénatrice (27), Emilie Chandler, députée (95), Mathilde Desjonquères, députée (41), Laetitia Saint-Paul et Anne-Laure Blin, députées (49) ainsi que de nombreux élus régionaux et départementaux.

Médiation avec les équidés

Fadila Khattabi, ministre déléguée chargée des Personnes âgées et des Personnes handicapées est venue à la rencontre de la FFE. Les équipes lui ont présenté les actions fédérales en matière de médiation équine, les initiatives du Fonds de la dotation de la FFE, EquiAction, et de ses partenaires, dont la FEHAP (Fédération des Établissements Hospitaliers et

d'Aide à la Personne privés solidaires) et France Alzheimer.

Les initiatives de médiation équine pour les femmes victimes de violences ou luttant contre un cancer ont été au cœur de l'entretien avec Aurore Bergé, ministre déléguée chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations, qui était accompagnée d'Ingrid Dordain, députée (80), d'Alexis Izard, député (91), d'Annick Billon, sénatrice (85), et d'Éric Martineau, député (72).

Les discussions avec Virginie Lanlo, députée (92), ont notamment porté sur l'initiative menée par la FFE dans les dispositifs Ulis 92, avec le programme **Cheval et Altérité**, en partenariat avec l'Éducation nationale.

Mérite agricole

Lors de sa visite dans le hall équin, Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, a remis à Frédéric Bouix, délégué général de la FFE et président de la Fédération Internationale de Tourisme Équestre (FITE), les insignes de chevalier du mérite agricole sur le stand fédéral.

Cette décoration met à l'honneur son action après plus de vingt ans d'engagement dans les instances équestres au service de l'équitation, de son développement et de son rayonnement.



Frédéric Bouix remercie Marc Fesneau pour la médaille du mérite agricole

En savoir plus

Compte-rendu détaillé sur ffe.com / **Actualités**

VIVE LE SPORT !

LA FFE PROPOSE UN PROJET STRUCTURÉ ET DIVERSIFIÉ POUR L'ENSEMBLE DES ACTEURS DE LA COMPÉTITION DANS DE MULTIPLES DISCIPLINES.

Championnats

De grands championnats de France sont destinés à des populations identifiées. Les Master Pro, dont ceux de CSO, sont adossés à une grande semaine de compétition internationale, dans les 4 disciplines olympiques et paralympiques. Les championnats de France d'équitation amateur réunissent dorénavant les trois disciplines olympiques et le hunter, sur un site unique.

Les championnats de France d'équitation poney et club se font au Generali Open de France à Lamotte.

Le Grand Tournoi des sports équestres collectifs associe Horse ball, Pony games et tir à l'arc à cheval.

Le National enseignants et, plus récemment créés, les Rendez-vous de Sologne avec les championnats de France des départements et des régions.

Circuits

Des circuits labellisés sont proposés au niveau national, comme le Grand National pour les Pros dans les disciplines olympiques, réservés aux plus jeunes avec la Tournée des As ou à une discipline, comme le National Hunter.

Des circuits labellisés également au niveau régional et départemental sous l'impulsion des comités régionaux et départementaux d'équitation permettent d'identifier les concours de référence de chaque territoire.

Rencontres

Des rendez-vous de disciplines associent formation des cavaliers, des officiels de compétition et proposent des compétitions, comme le Printemps du style et de l'équitation pour le Hunter, ou les rencontres du TREC, du Pony-games ou de l'équitation western.

Dynamique

La mise en œuvre de ces événements et des étapes qui y préparent est possible grâce à l'action de tous les clubs et organisateurs qui mettent leur énergie au service de ces projets.

Ils font le dynamisme et l'originalité de la compétition française et du savoir-faire de ses acteurs.

Bonne saison de compétition à toutes et tous en cette année olympique !

Frédéric Bouix,

Délégué général de la FFE



© FFE / PSV

JULIEN ÉPAILLARD 2^E DE LA COUPE DU MONDE

Au terme de 5 beaux parcours, dont un double sans faute dans la finale, Julien Epailard / *Dubai du Cèdre*, prop SARL Exceptional Horses SL, P Celine & S Pitois, monte sur la 2^e marche du podium de la Longines FEI World Cup à Riyad (KSA).

« C'est une super préparation pour les Jeux olympiques, a expliqué Julien, je sens que ma jument est à 100% et que nous avons maintenant un super feeling tous les deux. »

Pour Henk Nooren, le sélectionneur : « Avoir une jument comme ça dans l'équipe, qui répète les performances, c'est très bien à quelques mois des Jeux. »

Ajoutons que Jeanne Sadran / *Dexter de Kerglenn*, se qualifie pour la finale et termine à la 13^e place du classement général et qu'en dressage Morgan Barbançon-Mestre est 7^e du GP libre avec son fidèle *Sir Donnerhall II*, prop MC Pons & cav.



© FEI/Martin Daboussi

JOURNÉES CULTURELLES



LE COLLOQUE DES 1^{ES} JOURNÉES CULTURELLES FÉDÉRALES DES 11 ET 12 AVRIL AU PARC ÉQUESTRE DE LAMOTTE A CONNU UNE BELLE RÉUSSITE AVEC UNE CENTAINE DE PARTICIPANTS ET DES INTERVENANTS TRÈS EXPERTS. AU PROGRAMME, LES ORIGINES DE L'ÉQUITATION, DU CHEVAL, SON RÔLE ET SA PLACE DANS LA SOCIÉTÉ.

Commission Culture & Patrimoine

Présidée par Pascal Marry, la commission Culture et Patrimoine est composée de François Emery, Inès Ferté, Alain Francqueville, Guillaume Henry, Philippe Molès, Bernard Sauvage de Saint Marc et Thierry Pierson.

Elle est soutenue par des correspondants régionaux.



©FFELB

Culture et patrimoine

« Une des missions de la FFE est d'œuvrer pour le développement des activités équestres et de la pratique de l'équitation, a souligné Serge Lecomte qui a impulsé ces journées organisées par la commission Culture et patrimoine. Notre histoire a tendance à disparaître des discours des porteurs de développement de l'équitation.

Or, le public ne vient pas dans les clubs que pour pratiquer et monter à cheval, mais aussi pour écouter des histoires, apprendre d'où vient cette attirance pour le cheval. Notre souhait est donc d'apporter au milieu équestre un supplément d'informations nécessaire afin de mieux pratiquer et partager notre passion. »

Origines de l'équitation

La matinée du jeudi a été centrée sur les origines. Bruno David, paléontologue et biologiste, a développé à

cheval entre Nature et Culture, une histoire singulière, tandis que Valérie Chansigaud, historienne des sciences et de l'environnement, a comparé La domestication du cheval à celle des autres animaux.

Cette thématique de la domestication et de ses origines a fait l'objet de débats menés par Guillaume Henry, écrivain et conférencier. Sont intervenus :

- Valérie Feruglio, préhistorienne indépendante : *Le cheval vécu et imaginé aux temps préhistoriques.*
- Alan Outram, professeur de sciences archéologiques à l'université d'Exeter (UK) : *Les preuves archéologiques et zoo-archéologiques de la domestication et de l'équitation précoces des chevaux dans les steppes d'Asie centrale et d'Europe de l'Est.*
- Ludovic Orlando, directeur de recherches au CNRS : *La conquête du cheval, un voyage génétique à travers le temps.*

Pascal Marry et Guillaume Henry ont abordé les marqueurs des évolutions des façons de monter à cheval et donné des repères sur les débuts de l'éperonnerie : embouchures, éperons, étriers.

Usages du cheval

La journée s'est poursuivie par des échanges autour des différents usages du cheval à travers le temps et l'espace, encadrés par Bernadette Lizet. Se sont exprimés :

- Corinne Delhay, maîtresse de conférences émérite en linguistique française : *Que peuvent nous apprendre l'origine des termes du vocabulaire de l'équitation sur la place du cheval dans la culture indo-européenne ?*
- Guillaume Henry : *Le cheval et la guerre.*
- Franck David, entraîneur de dressage et chercheur : *L'évolution des attelages et des harnais dans l'antiquité. Études expérimentales.*
- Sébastien Lepetz, directeur de recherches au CNRS : *Archéo-zoologie du cheval. Des formes et des usages en Gaule protohistorique et romaine.*
- Carole Ferret, ethnologue : *Élevage et usages des chevaux en Asie intérieure.* Elle a présenté la vie quotidienne avec les chevaux chez les Yakoutes aujourd'hui.

En savoir plus

La page **Culture et patrimoine** du site ffe.com comportera les liens vers les actes et les captures vidéos des interventions, lorsqu'ils seront en ligne.

Cause animale

La relation homme/cheval et le bien-être animal ont été au cœur des échanges le vendredi matin, encadrés par Véréne Chevalier, maîtresse de conférence, qui est revenue sur la naissance de la cause animale et la singularité de la relation au cheval.

En complément, Fabien Carrié, maître de conférences en science politique, a abordé la place du cheval et de l'équitation dans les premiers développements de la cause animale, tandis que Bernadette Lizet, anthropologue, s'est exprimée sur la confrontation culturelle de l'équitation en Bretagne au vingtième siècle.

Hélène Roche, éthologue et médiatrice scientifique en éthologie équine, autrice, a évoqué le cheval de Przewalski, cheval féral, c'est-à-dire domestiqué et redevenu sauvage, et a démontré l'intérêt de ces chevaux pour la sensibilisation à la protection de la nature.

Médiation

« Il n'y a pas de bonne équitation sans médiation avec les équidés, et inversement, a rappelé Serge Lecomte. La médiation n'est pas un champ réservé, c'est universel à toutes nos démarches d'hommes et de femmes de cheval. »

Jérôme Michalon, chargé de recherches au CNRS a parlé de *La médiation dans le monde d'aujourd'hui*.

Il est revenu sur la définition de la médiation animale, à savoir la mise en relation d'un animal vivant et d'un humain en souffrance et/ou en situa-



tion de handicap, en vue d'un bénéfice pour lui.

L'occasion pour Carole Yvon-Galloux, chargée de missions Cheval et Diversité, de rappeler l'engagement de la fédération depuis 2017 sur cinq piliers de la médiation avec les équidés.

Bienveillance

Enfin, le Professeur vétérinaire Jean-Luc Cadoré a questionné la place du cheval dans notre société actuelle.

Il a évoqué l'évolution du regard des gens sur le cheval en tant que soigné, tout en insistant sur la nécessité de s'occuper du bien-être et de la bienveillance. Il a montré les changements d'appréhension - cheval collaborateur, producteur, compagnon - et les évolutions des dernières années avec l'essor de l'éthologie, de l'anthropologie et de la sociologie.

« Entre vénération et passion, raison et passion, il faut que la place de chacun soit respectée, a-t-il conclu. Un cheval doit rester un cheval. »

Visite de Philippe Emmanuel

Ces échanges se sont déroulés en présence de Philippe Emmanuel, député de la 10^e circonscription des Yvelines et récemment nommé président du groupe d'études Cheval à l'Assemblée nationale, dont c'était la première visite au Parc équestre fédéral :

« Cette relation entre la FFE, le monde du cheval et la représentation nationale est importante. Hommes et chevaux partagent une histoire et un destin liés.

Députés et sénateurs doivent le comprendre pour faire évoluer la législation et que ce monde puisse continuer à se développer. Le travail que nous avons fait ensemble commence à porter ses fruits, comme le retour d'un taux de TVA réduit à 5.5% qui a redonné, après la crise sanitaire et une période d'inflation compliquée, un peu d'air à notre monde équestre. J'ai l'impression que la FFE est dynamique, innovante et ose introspecter l'ensemble des sujets. C'est une qualité que l'on trouve chez peu de fédérations. »

Remerciements

Pour Pascal Marry : « Nous sommes très heureux d'être là. La première idée partagée par notre commission fédérale Culture et du patrimoine, c'est que l'histoire est la voie royale vers la culture, nos racines, les connaissances et les traditions. La mise en place de ces journées culturelles, avec des intervenants reconnus, est un événement fondateur pour notre commission. Nous les avons écoutés avec plaisir et nous remercions le président pour son implication personnelle et sa confiance. »

L'assistance a été très sensible aux présentations expertes des intervenants.

Expositions

Une exposition de 12 œuvres significatives expliquées dans un catalogue très documenté accueillait les visiteurs. Etaient également exposés du matériel de collection - brides, mors, éperons, etc. - et des maquettes et copies de chars et harnais. Enfin, une librairie éphémère proposait des ouvrages spécialisés.



Parmi les oeuvres exposées, la photo de ce peigne scythe en or de la fin du V^e/début du IV^e siècle AC

DES ORIGINES DU CHEVAL

LE CHEVAL EST AUX CÔTÉS DE L'HUMAIN DEPUIS DES MILLÉNAIRES. COMMENT EN EST-ON ARRIVÉ LÀ ? A QUEL MOMENT, ET PAR QUEL PROCESSUS, LE CHEVAL EST-IL DEVENU UN ALLIÉ INCONTOURNABLE DANS NOS SOCIÉTÉS ?



Alan K. Outram

Synthèse des présentations sur ce sujet lors des Journées Culturelles FFE, par Alexia Bret-Morel, chargée du bien-être animal à la FFE.

Traces archéologiques

Les indices laissés permettent de retracer le processus de la domestication du cheval. Alan K. Outram, professeur en archéologie, explique que les changements drastiques dans la morphologie et la taille d'un animal, qui souvent diminue, ou bien dans la densité de sa population, témoignent d'une emprise humaine sur une espèce. Pour le cheval, ce changement dans la morphologie et la taille n'est pas net, ce qui rend la recherche complexe à ce sujet. En revanche, on retrouve bien une augmentation dans la densité de sa population aux alentours de 4100 avant Jésus-Christ (AC).

De même, le changement de lieu d'abattage, qu'on appelle « Schelpp effect », est aussi un signe de domestication : lors des chasses, les animaux entiers n'étaient pas nécessairement rapatriés jusqu'aux habitations.

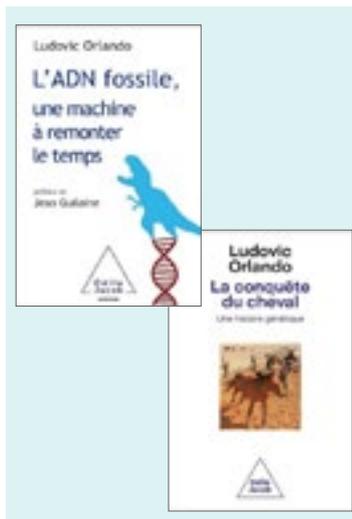
Une forte concentration d'ossements aux alentours des habitations comme à Botai en 4000 avant Jésus-Christ (JC), laisse penser que cet animal était à proximité directe de l'humain. En effet, 99% des ossements retrouvés aux alentours d'un village de cette région appartenaient à des chevaux.

Des traces d'utilisation de produits issus de l'animal, ou encore de sa participation au développement économique des populations sont également précieux. Pour les chevaux, cette utilisation semble être portée avant tout sur la consommation de sa viande, puis l'utilisation de son lait,

notamment dans des céramiques retrouvées à Botai datant de 4000 AC. Ensuite potentiellement vers 3000 AC chez les peuples Yamnaya (région de la Volga) puis en 2000 AC pour les peuples de la culture Sintashta (sud de l'Oural), l'utilisation du cheval s'est orientée vers la traction animale.

Des composants de chariots à rayon ont été retrouvés dans des sépultures à côté d'ossements, de crins et de sabots de chevaux. A la même époque chez les Seima-Turbino, des représentations graphiques de chevaux possédant des rênes ont aussi été retrouvées. On retrouve également des altérations de dents qui pourraient être dues à l'utilisation de mors en cuir datant de 4000 AC.

Leçons de la génétique



Ludovic Orlando, directeur de recherche en archéologie moléculaire, nous explique que l'analyse génétique permet aujourd'hui de dater plus précisément la domestication grâce à l'ADN présent dans les ossements retrouvés.

1. L'ADN est composé d'un enchaînement de gènes, chacun codant un trait spécifique de l'individu comme la couleur des yeux ou la robe et 2. Cet ADN subit des mutations naturelles et aléatoires (mauvaise copie d'un gène) lors de sa réplication c'est-à-dire « lorsque le matériel génétique est copié pour créer une nouvelle cellule », durant la reproduction ou le développement d'un individu par exemple.

Ces mutations naturelles permettent de créer la diversité génétique au sein d'une même espèce et c'est pourquoi on retrouve, pourtant issu d'un même ancêtre commun, plusieurs « variétés » de chevaux avant même que l'humain n'impacte leur sélection.

Ces mutations sont aléatoires et leur fréquence d'apparition est mesurable sur un gène. Mais lorsqu'on identifie un changement dans cette fréquence, qui semble changer d'une fréquence « aléatoire » à « artificielle » (augmentation ou diminution forte), on peut supposer que la sélection ne se fait plus par sélection naturelle mais que l'humain accélère ce processus selon des traits qui lui sont utiles. La diversité génétique de la population diminue alors drastiquement.

Il a ainsi été montré, qu'avant l'an 4200 AC, la diversité génétique du cheval était très grande, avec des chevaux très différents selon les régions et migrant très peu.

A partir de l'an 4200 AC, une chute considérable dans la diversité génétique est mise en évidence, ne laissant plus qu'une à deux variétés de chevaux se déplaçant sur toute l'Europe. Ainsi, la domestication du cheval aurait eu lieu au cours de cette période. Une avancée scientifique majeure nous permettant d'étoffer la compréhension de notre lien avec le cheval moderne.

En savoir plus

Etude de **Pablo Librado et al.**, 2021 sur la génétique.

Ouvrages de Ludovic Orlando aux Editions Odile Jacob.

MÉDAILLES D'HONNEUR

LA MÉDAILLE D'HONNEUR DE LA FFE DISTINGUE DES PERSONNALITÉS DONT L'ACTION A CONTRIBUÉ À FAIRE RAYONNER L'ÉQUITATION ET À EN DONNER LE GOÛT AUX FRANÇAIS.

A L'OCCASION DES PREMIÈRES JOURNÉES CULTURELLES FÉDÉRALES, ELLE A ÉTÉ REMISE À QUATRE AUTEURS ET RÉDACTEURS AU SERVICE DU PARTAGE DU PATRIMOINE CULTUREL ÉQUESTRE, NOTAMMENT CONTRIBUTEURS PRINCIPAUX DU LIVRE DU CENTENAIRE : *UN SIÈCLE D'ÉQUITATION*.

Pascal Marry

Titulaire d'une licence de Sciences Economiques, Maître randonneur et écuyer professeur, Pascal Marry, né en 1945, est Conseiller Technique Supérieur du Sport et retraité depuis 2015.

Cavalier depuis ses 13 ans en Provence, c'est un adepte de la diversité des activités qu'il pratique et qu'il enseigne. Cela va des disciplines olympiques au spectacle, en passant par l'équitation Camargue, la randonnée, le horse-ball ou les jeux équestres.

Pilier du Poney Club de France, en Provence, puis au niveau national, il s'est également investi dans l'évolution de la profession. Partie prenante de la première convention collective signée en 1975 et de la modernisation du monitorat, lorsqu'il devient DTN adjoint à la formation en 1985, il œuvre ensuite au Ministère des sports de 1988 à 1991 et devient en 2000, Délégué Général de la FFE chargé de la vie fédérale, avant de suivre pour son ministère le dossier Normandie 2014.

Alain Francqueville

Né en 1947, Alain Francqueville est instructeur d'équitation, écuyer du Cadre Noir, cadre des équipes de France de dressage, aujourd'hui à la retraite et juge FEI de dressage.

C'est un musicien, passionné de spectacles équestres, rédacteur de multiples articles et ouvrages. Il est

président de la Mission française pour la culture équestre.

Après une formation militaire, il rejoint l'ENE en 1984 où il s'occupe de la formation des instructeurs, de la direction artistique des présentations et galas du Cadre noir, puis de la formation et de la recherche.

En 1998, il rejoint la FFE, comme DTNA pour s'occuper du sport, puis spécifiquement du dressage dont il est entraîneur national pendant 11 ans.

Champion de France junior de saut d'obstacle (1964), il a été assistant de Jean d'Orgeix.

Auteur de nombreux articles, il a traduit le règlement de dressage FEI.

Danielle Lambert

Agrégée de Lettres modernes, Danielle Lambert est depuis 2001, la plume de *La Ref* et des Guides fédéraux.

Née en 1949, elle enseigne pendant 32 ans. Cavalière, présidente de club, elle prend des responsabilités à la Ligue où elle crée *Normandie équestre*, premier bulletin régional.

A la suite, elle est recrutée par *L'Épéron*, dont elle devient correspondante pendant 10 ans.

Elue en 1996 présidente de la DREP de Normandie, elle crée *La Ref* en septembre 2000 et rejoint à la suite la FFE, comme directrice de FFE Club, puis du développement et de la communication et enfin des publications.

A son actif, la création des DUC, du service presse des clubs, la rédaction du règlement des compétitions,

une vingtaine de Guides, plus de 250 films *Le Cheval, c'est trop génial, Tous à cheval, Objectif Galop*®, documentaires et toujours *La Ref*, près de 250 numéros et une cinquantaine de hors-série.

Guillaume Henry

Né en 1969, fils de Raymond Henry, premier président en 1963 de l'ANTE, Guillaume Henry est un homme de plume qui milite activement pour faire connaître, aimer et partager la culture équestre. Moniteur, puis instructeur d'équitation, titulaire d'une Maîtrise des métiers du tourisme, il se forme à l'intelligence économique et stratégique et à la prospective.

De 2000 à 2018, il est le pilier cheval des Editions Belin et crée *Cavalivres*. Il rejoint le groupe Paris Turf en 2018-2019, puis les revues *Vieilles Maisons de France* et *Patrimoine, Architecture, Jardin*, et, fin 2023, les Editions France Agricole.

Président fondateur en 1989 de l'Association pour le Développement de la Culture Équestre et de l'Académie littéraire Pégase, membre du Comité directeur des Amis du Cadre noir et rédacteur en chef de son bulletin, il est de ceux qui obtiennent et suivent l'inscription de l'équitation de tradition française à l'Unesco et organise leurs rencontres à Saumur.

Il œuvre au sein de la commission culture et le patrimoine du CREIF, puis de la FFE.

C'est un auteur de référence d'ouvrages et d'articles équestres et un conférencier très apprécié.



Pascal Marry



Alain Francqueville



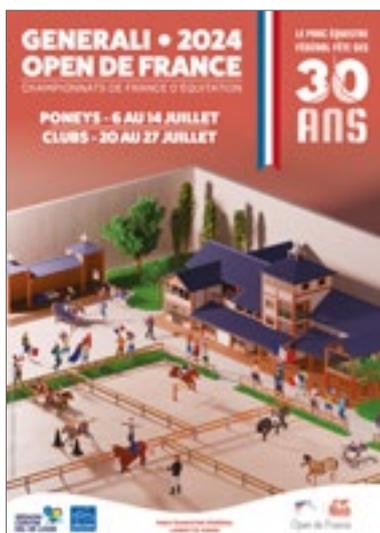
Danielle Lambert



Guillaume Henry

GENERALI OPEN DE FRANCE

**RENDEZ-VOUS AU PARC ÉQUESTRE FÉDÉRAL DU 6 AU 27 JUILLET POUR LE GENERALI OPEN DE FRANCE, CHAMPIONNATS DE FRANCE PONEYS ET CLUBS 2024.
PASSAGE EN REVUE DES DATES CLÉS, INFORMATIONS UTILES ET NOUVEAUTÉS 2024.**



Nouveautés

Finale du challenge À cheval pour Paris

Le challenge **À Cheval pour Paris** se déroule sur des épreuves de saut d'obstacles Poney 1D et Club 1.

Des étapes des circuits départementaux sont labellisées **À Cheval pour Paris** et permettent aux clubs de se qualifier pour les finales organisées dans le cadre du Generali Open de France. Les 2 meilleurs clubs de chaque département dans chaque indice - Club 1 et Poney 1 - seront qualifiés pour participer à la finale. Le règlement est disponible sur le site

dédié <https://gof.ffe.com/>, onglet Règlement.

À gagner : le cavalier gagnant de chacune des finales **À Cheval pour Paris** remportera deux places pour le cross des Jeux olympiques de Paris 2024 (28 juillet) et deux entrées au Club France pour l'équitation.

Le club gagnant de chacune des finales **À Cheval pour Paris** remportera une journée de stage avec un cavalier de la liste **À Cheval pour Paris** (identité du cavalier et date à définir), deux places pour le cross des Jeux olympiques de Paris 2024 et deux entrées au Club France pour l'équitation.

Championnats Club E

Les nouvelles épreuves championnats Club E (réservées aux équidés de 1m59 et moins ferrés) sont proposées : sur la semaine Poney pour les cavaliers Juniors et moins montant un équidé D ou E avec un ascendant poney ou arabe & sur la semaine Club pour tous les cavaliers montant un équidé D ou E (ONC y compris).

Du côté des disciplines...

En Hunter, un championnat Club Poney 3 équipe fait son apparition en 2024, ainsi qu'une Club Poney 2 individuelle.

Une catégorie Moustique est créée en Equifun.

Le Ride & Run intègre la semaine Ponys avec des championnats en Club A, Poney A et Poney Élite.

En Tir à l'arc à cheval, la répartition des épreuves est remaniée avec le Grand Tournoi.

Enfin en Attelage, un championnat Club 2 est ajouté tandis que les ânes sont retirés.

Application FFE Parc équestre fédéral



Disponible sur Android et iOS, l'application FFE Parc équestre fédéral, développée par la fédération, est votre meilleur allié pour tous les championnats se déroulant à Lamotte-Beuvron ! Téléchargez-la pour obtenir toutes les informations pratiques liées au Generali Open de France : horaires, listes de départs, résultats, plan du site et des pistes, informations sur les remises des prix, etc.

Pour toute question, les équipes de la fédération restent à votre écoute !

Tout savoir

Toutes les informations concernant le Generali Open de France 2024, dont le règlement, sont disponibles sur le site dédié <https://gof.ffe.com/>

Facebook
@GENERALI.OPEN.FRANCE
Instagram
@generaliopendefrance.

Dates clés 2024	Semaine Poney	Semaine Clubs
Championnats	6-14 juillet	20-27 juillet
Période de qualification	12 juin 2023 au 9 juin 2024 *	26 juin 2023 au 23 juin 2024
Engagements	Ouverts	Ouverts
Clôture	Lundi 10 juin 2024	Lundi 24 juin 2024

*Sauf épreuves Espoir dont la période de qualification débute le 1^{er} septembre 2023.

FÊTE DU PONEY

LA 6^E ÉDITION DE LA FÊTE DU PONEY AURA LIEU LE DIMANCHE 2 JUIN 2024.
INSCRIVEZ VOTRE MANIFESTATION SUR LA PLATEFORME FFE TOUS À CHEVAL ET DEMANDEZ VOTRE KIT DE COMMUNICATION GRATUIT. L'ESSENTIEL.



Recruter et fidéliser

La **Fête du poney** est un véritable temps fort pour les clubs. Le mois de juin est idéal pour fidéliser vos cavaliers mais également en recruter de nouveaux !

Lancez vos réinscriptions en réunissant vos cavaliers et leurs proches lors d'une journée festive et familiale au club. Ouvrir les portes de votre poney-club au grand public, c'est aussi offrir aux familles désirant découvrir les bienfaits de l'équitation un premier contact avec les poneys.

Un moment stratégique pour valoriser votre établissement, vos activités lors d'ateliers et/ou animations et mettre en avant vos stages d'été.

L'opération **Fête du poney** est proposée aux établissements labellisés Poney Club de France. Si vous souhaitez obtenir le label, rapprochez-vous du service Qualité de la FFE.

Tous à cheval

Inscrivez votre manifestation et le programme détaillé sur la plateforme FFE tousacheval.ffe.com.

La carte interactive des événements la rend visible auprès du grand public ! Chacun peut ainsi trouver l'événement le plus proche de chez lui et pousser la porte des poney-clubs et centres équestres participants.

Vous avez déjà un événement prévu le 2 juin ?

Vous avez la possibilité d'indiquer la date

de votre choix dans votre programme au moment de votre inscription pour avertir le public. Cette année encore, pour vous remercier de votre engagement aux opérations de développement, vous bénéficiez de 20 points bonus pour votre prochain colis de rentrée pour chaque opération de développement à laquelle vous participez.

Kit de communication

L'inscription sur la plateforme **Tous à cheval** vous permet de recevoir gratuitement un kit de communication composé de plusieurs affiches, de diplômes d'initiation, de flyers, de badges, d'une guirlande et de chapeaux de fête. Date limite d'inscription pour le demander : mercredi 23 mai 2024.

Médiathèque des clubs

Il est également possible de télécharger plus de 25 supports de communication aux couleurs de la **Fête du poney** sur la médiathèque des clubs. De quoi promouvoir votre **Fête du poney** sur vos réseaux sociaux, prévoir diverses animations au sein de votre club le jour J (photobooth, coloriage, tombola, etc.) ou encore faire imprimer une banderole !

Communication FFE

Afin de promouvoir l'opération **Fête du poney**, la fédération va mettre en place un dispositif presse, avec l'envoi à des journalistes ciblés d'un dossier et d'un communiqué de presse, également mis

à disposition sur le site internet de la FFE.

Un courrier sera envoyé aux mairies qui disposent d'un club participant sur leur commune. Le relais se fera aussi via les réseaux sociaux : de l'achat média est programmé sur Meta (Facebook et Instagram) de façon à cibler les familles pour leur communiquer l'information.

Enfin, un programme d'ambassadeur est en cours avec l'influenceuse @Jesta_Hillmann (1.5 millions d'abonnés sur Instagram), dont le plus jeune fils Adriann découvre l'équitation.

Concours Poney égérie

Initié l'an passé, le concours Poney égérie fait son retour sur les réseaux sociaux pour élire l'égérie de la **Fête du poney 2025** !

Les votes sont ouverts depuis le 13 mai et jusqu'au 2 juin sur Facebook.

Vous avez inscrit le poney choucou de votre club au concours ? Mobilisez vos cavaliers pour récolter un maximum de likes sur la photo de l'album Facebook et figurer parmi les 10 finalistes !

À la fin des votes, un jury se réunira pour élire le grand gagnant, qui sera annoncé le 5 juin prochain. Restez connectés ! Qui succèdera à Gulli, des Écuries du Petit Malherbes situées à Aimargues (30) ?

Vous souhaitez découvrir de nouvelles idées d'animations et d'ateliers pour votre **Fête du poney** ? Retrouvez sur notre chaîne YouTube, **le replay de la visio FFE** du lundi 8 avril 2024, dédiée à l'opération **Fête du poney** !



©Mélanie Pouil

Gulli, égérie 2024

MESURES DE SÉCURITÉ

DÈS LORS QUE VOUS ACCUEILLEZ DU PUBLIC DANS VOTRE ÉTABLISSEMENT ÉQUESTRE, IL EST DE VOTRE RESPONSABILITÉ D'ASSURER LA SÉCURITÉ DANS LES LIEUX ET DANS LE CADRE DES ACTIVITÉS PRATIQUÉES.



Afin de remplir vos obligations, vous devez vous assurer que les cavaliers sont équipés d'un casque à cheval, et d'une tenue adaptée en toutes circonstances.

Port du casque

Le port du casque à la norme est légalement obligatoire pour les mineurs.

Aucun texte légal ne prévoit l'obligation du port du casque pour un cavalier majeur dans le cadre du loisir. Néanmoins, en cas d'accident, il peut être reproché à l'établissement de ne pas l'avoir imposé. Il vous revient donc de prévoir l'obligation de port du casque sur l'ensemble de l'établissement dans votre règlement intérieur qui doit être signé par vos clients, y compris les propriétaires.

Malgré les fortes chaleurs, il est important de rappeler qu'aucun autre équipement / accessoire ne protège la tête du cavalier en cas de chute.

Tenue et chaussures

Dans l'enceinte de l'établissement équestre, les cavaliers et visiteurs doivent en permanence être vêtus d'une tenue adaptée à l'environnement équestre, notamment le port de chaussures fermées. En effet, les

fortes chaleurs ne doivent pas inciter à se rendre sur la structure équestre avec des sandales, tongs ou toutes autres chaussures qui présenteraient un risque pour leur sécurité.

Il vous incombe par conséquent, de rester vigilant sur le respect des règles de sécurité.

Présence au club

La diversification des activités pendant les vacances peut augmenter l'affluence dans les établissements équestres : stages, compétitions, randonnées, etc.

Une personne responsable (dirigeant ou enseignant) doit toujours être présente dans l'enceinte de votre établissement afin d'y assurer une sécurité permanente.

Balades en main

Lors des vacances scolaires, l'activité de balade à poney est souvent pratiquée. Vous devez tout mettre en œuvre pour assurer la sécurité des cavaliers et des personnes qui tiennent le poney en main dans le cadre de cette activité.

A ce titre, vous devez respecter et faire respecter certaines consignes

et obligations notamment veiller à ce que l'accompagnateur adulte connaisse l'itinéraire autour du club, les consignes de sécurité et qu'il soit vêtu d'une tenue adaptée à la promenade en main.

Cela implique qu'il porte des chaussures adaptées et qu'il soit également en mesure de tenir l'équidé dans le respect des conditions de sécurité. Ainsi, l'établissement doit apprécier les cas où une personne aurait peur des chevaux ou ne serait pas en capacité physique de tenir l'équidé.

Il faut également rappeler à l'accompagnateur que l'enfant doit garder le casque pendant toute la balade y compris s'il fait chaud.

Emmener les chevaux au pré

L'équitation implique également le fait d'emmener et ramener les chevaux au pré/paddock. L'accompagnement par un enseignant n'est pas indispensable. Néanmoins, la situation doit être estimée au cas par cas et dans tous les cas, il faut respecter les règles de sécurité : équidé en licol en main, limiter le nombre d'équidés en main par personne, éviter les bousculades, respecter des distances de sécurité.

LA VIGILANCE SUR LES MESURES DE SÉCURITÉ S'IMPOSE, Y COMPRIS PENDANT LES VACANCES ET PAR GRANDES CHALEURS.

RÉSILIATION EN LIGNE

DÉSORMAIS, LES ENTREPRISES QUI PROPOSENT LA POSSIBILITÉ DE SOUSCRIRE DES PRODUITS OU DES SERVICES EN LIGNE DOIVENT METTRE EN PLACE LA RÉSILIATION EN LIGNE POUR LEURS CLIENTS MÊME SI LE CONTRAT N'A PAS ÉTÉ CONCLU PAR VOIE ÉLECTRONIQUE.

Le non-respect de cette obligation est sanctionné par une amende pouvant aller jusqu'à 15 000 euros pour une per-

sonne physique et 75 000 euros pour une personne morale.



1. Qu'est-ce qu'un contrat conclu par voie électronique ?

On entend par contrat « par voie électronique », un service envoyé et reçu par le biais d'un matériel électronique permettant le traitement et le stockage des données. Ce service est entièrement transmis par le biais de moyens électroniques. Il faut le distinguer du contrat « à distance » qui consiste en un service fourni sans que les parties soient simultanément présentes.

2. Quels sont les contrats impactés ?

Tous les contrats sont concernés à partir du moment où l'établissement propose de souscrire des contrats en ligne. Il peut s'agir du forfait d'équitation, du contrat de pension, d'une balade en main, etc.

3. Les différentes étapes de résiliation en ligne

L'article L. 215-1-1 du code de la consommation prévoit les conditions dans lesquelles le professionnel doit mettre en œuvre ce dispositif sur son site internet ou son application mobile.

Les informations devant être fournies par le consommateur sur le formulaire de résiliation sont les suivantes :

- Les nom et prénom du consommateur, ou si le contrat a été conclu avec une personne morale, sa raison ou dénomination sociale (par exemple un Comité Social et Economique) ;
- L'adresse électronique ou à défaut l'adresse postale permettant au professionnel de confirmer la réception de la notification de la résiliation ;
- Toute référence préalablement communiquée par le professionnel au titulaire du contrat pour identifier ce titulaire et le contrat concerné, comme par exemple un numéro de réservation ;
- La date de résiliation souhaitée, sous réserve des dispositions légales ou contractuelles en vigueur.

Attention : la résiliation en ligne n'impacte pas les dispositions contractuelles concernant le délai de préavis.

La résiliation est effectuée en 4 étapes :

- Etape 1. Le professionnel doit prévoir

sur le site internet une fonctionnalité permettant au consommateur de résilier le contrat en cliquant sur « résilier votre contrat » ou une formule analogue dénuée d'ambiguïté, affichée en caractères lisibles ;

- Etape 2. Le dispositif doit permettre au consommateur de confirmer les informations relatives à son contrat ;

- Etape 3. Le professionnel présente au consommateur un récapitulatif de résiliation afin de lui permettre de vérifier les éléments renseignés et le cas échéant les modifier. Par ailleurs, le consommateur doit pouvoir confirmer de manière définitive la résiliation ;

- Etape 4. Le professionnel accuse réception de la notification de résiliation et informe le consommateur sur support papier dans un délai raisonnable de la date à laquelle le contrat prend fin et des effets de la résiliation.

En pratique, la fonctionnalité de résiliation peut prendre la forme d'un lien accessible sur toutes les pages du site internet ou de l'application.

Référence juridique

Article L 215-1-1 du code de la consommation.

DÉCISIONS JURIDIQUES

COMMISSION D'APPEL DU 08/02/2024

N° 565-I5-2023

La FFE a eu connaissance de faits d'agression verbale et de violence sur équidé de la part d'un cavalier qui auraient eu lieu lors du concours SIF n°202369019 qui s'est déroulé le 8 juin 2023 à ARNAS (69400). Le cavalier mis en cause a fait l'objet de poursuites devant la commission juridique et disciplinaire de 1^e instance de la FFE. Par une décision rendue

le 16 novembre 2023, la Commission a prononcé les sanctions suivantes : un an de suspension de compétition, dont six (6) mois avec sursis et une amende de cinq-cents (500) euros.

Le cavalier a fait appel de la décision rendue à son encontre.

La Commission Juridique et Disciplinaire d'appel a estimé que les infractions reprochées étaient effectivement constituées et présentaient un caractère de gravité

certain, mais que pour autant il pouvait être tenu compte des excuses du mis en cause et du caractère exceptionnel et inhabituel de ses agissements. Dès lors, la Commission a pris la décision suivante :

- Une suspension d'un (1) an de sa licence compétition dont sept (7) mois avec sursis,
- Une peine d'amende de cinq cent (500) euros.

COMMISSION DE 1^E INSTANCE DU 07/03/2024

N° 573-02-2024

La FFE a eu connaissance de faits de maltraitance envers un équidé dans lesquels serait impliqué l'accompagnateur d'une cavalière lors du concours n°202371038, qui s'est tenu du 26 au 29 octobre 2023 à CHAINTRE (71570).

Le mis en cause a fait l'objet de poursuites devant la Commission juridique et disciplinaire de 1^e instance de la FFE.

Par une décision rendue le 7 mars 2024, la Commission a prononcé les sanctions suivantes :

- Un avertissement,
- Une amende de cinq-cents (500) euros dont trois-cents (300) euros avec sursis.

N° 575-04-2024

La FFE a eu connaissance de faits de mauvais traitement envers un équidé de la part d'une cavalière lors du concours

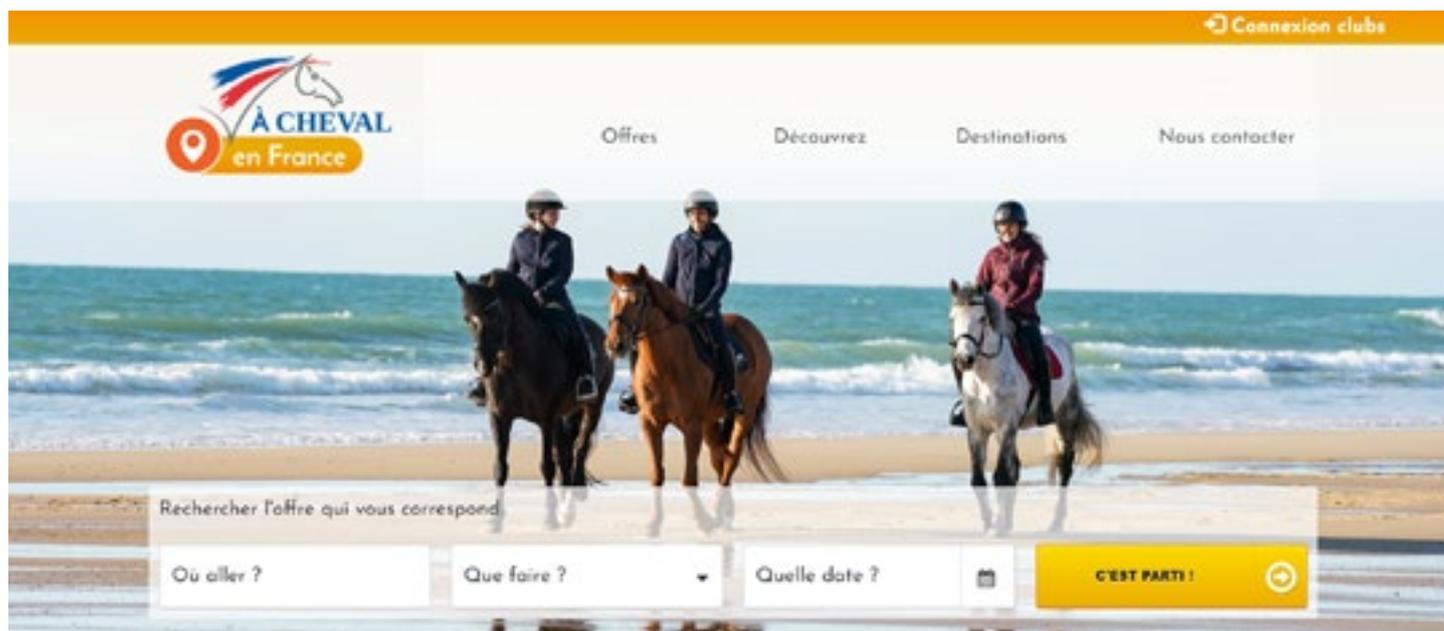
n°202318030, qui s'est tenu du 28 au 30 juillet 2023 à VIERZON (18100). La mise en cause a fait l'objet de poursuites devant la Commission juridique et disciplinaire de 1^e instance de la FFE. Par une décision rendue le 7 mars 2024, la Commission a prononcé les sanctions suivantes :

- Le maintien de l'avertissement initial,
- Une suspension de trois (3) mois de la licence compétition avec sursis.

OFFICIEL

À CHEVAL EN FRANCE

À L'APPROCHE DES BEAUX JOURS, VOUS SOUHAITEZ FAIRE LA PROMOTION DE VOS ACTIVITÉS ESTIVALES ? QUE CE SOIT DES STAGES, RANDONNÉES OU ENCORE DES SÉJOURS ÉQUESTRES, RENSEIGNEZ DÈS À PRÉSENT VOS OFFRES SUR ACHEVALENFRANCE.COM !



Vitrine digitale

Vitrine digitale des offres loisirs des clubs FFE, achevalenfrance.com est un outil fédéral qui fait le lien entre les établissements équestres labellisés et le public.

Facile de prise en main, ce site web géré par la FFE booste gratuitement la visibilité de vos prestations en vous garantissant une visibilité nationale.

De quoi générer des ventes additionnelles sans perdre de temps, tout en élargissant votre cible.

Côté public

À l'ère du digital et de l'expansion de l'e-tourisme, achevalenfrance.com se base sur le principe des grands sites de réservation en ligne.

Les visiteurs peuvent filtrer les offres selon leurs préférences (date, type d'activité et localisation souhaitée) grâce à un outil de recherche simple et ergonomique.

À la suite d'un ciblage intelligent, la

plateforme leur propose une sélection correspondant à leurs critères.

Une fois le choix effectué, l'internaute opte pour la prestation qui lui convient le mieux et il est alors directement mis en relation avec le poney-club ou le centre équestre.

Il pourra ensuite obtenir davantage de précisions et des réponses à ses éventuelles questions sur l'activité choisie.

Inscrire vos offres

Vous êtes dirigeant d'un établissement labellisé École Française d'Équitation, Équi Handi ou École Française d'Attelage ?

L'accès à la plateforme achevalenfrance.com vous est réservé ! Une fois connecté au site grâce à vos identifiants FFE Club SIF, vous pourrez :

- Créer et inscrire vos offres dans les rubriques stage poney, stage cheval, randonnée ou promenade et séjour. N'hésitez pas à ajouter une description, une durée, un tarif ou tous autres renseignements que vous jugez pertinents.

- Valoriser vos offres en y ajoutant de belles photos pour les rendre attractives. Rappels : soyez vigilant sur les droits des photos dont il faut indiquer le crédit et assurez-vous d'avoir le droit à l'image des personnes reconnaissables.

Pensez à modifier vos anciennes publications pour qu'elles soient toujours à jour.

Communication nationale

Afin que vos produits puissent rayonner tout au long de l'année, la FFE soutient la promotion du site à travers une communication nationale de mailings réguliers qui s'adressent aux établissements équestres, aux cavaliers, et également au grand public.

Cela permet de toucher à la fois les équitants et les non-équitants qui souhaitent monter à cheval ponctuellement, et cela, partout en France !

La plateforme achevalenfrance.com fonctionne sur un système de cercle vertueux.

Plus vous serez nombreux à poster vos offres, plus le public s'appuiera sur ce site afin de trouver une activité qui lui convient, ce qui encouragera de nouvelles personnes à faire de même. La communication n'en sera alors que plus efficace et percutante.

Plateforme stratégique

Vitrine digitale stratégique pour vos prestations, ce site est référencé dans les premiers résultats sur les moteurs

de recherche, leur apportant une visibilité importante.

Peu chronophage, cela vous permet de toucher facilement de nombreux visiteurs qui ne se seraient peut-être pas rendus directement sur votre site Internet ou qui n'auraient pas osé demander directement des renseignements sur les activités que vous proposez.

Aucune réservation ou paiement en ligne n'est demandé sur achevalenfrance.com.

Si une personne souhaite faire une réservation, la plateforme la renvoie directement vers votre site internet ou vers votre formulaire de contact.

L'occasion de booster en même temps les visites sur votre propre plateforme et, par la même occasion, son référencement naturel.

Ne manquez pas cette opportunité de mettre en avant vos offres gratuitement et de les valoriser à l'échelle nationale. Inscrivez-les dès maintenant sur achevalenfrance.com !

En savoir plus

La **Visio FFE** du 25 mars **Optimiser sa communication sur internet et améliorer sa visibilité** vous dit tout sur **A Cheval en France**.

ÉQUITATION SANTÉ

LA FFE ET SA COMMISSION MÉDICALE ONT RÉALISÉ, EN PARTENARIAT AVEC DOC DU SPORT, UN MAGAZINE DE 48 PAGES INTITULÉ ÉQUITATION SANTÉ.

L'OCCASION DE PROMOUVOIR AUPRÈS DU PUBLIC LA PRATIQUE ÉQUESTRE SOUS TOUTES SES FORMES ET DE METTRE L'ACCENT SUR LE CHEVAL COMME PARTENAIRE SANTÉ.

Equitation santé

Dans son édito, Serge Lecomte explique : « *Un de nos défis aujourd'hui, en cohérence notamment avec la Grande cause Nationale 2024 dédiée à la promotion de l'activité physique et sportive, est d'offrir l'opportunité à chacun de pouvoir pratiquer une activité lui permettant de se sentir et maintenir en santé, c'est-à-dire assurer son bien-être physique, psychologique et social. L'équitation, activité de pleine nature avec le cheval, être de mouvement doué d'intelligence émotionnelle, répond pleinement aux besoins et aspirations humaines.*

Équitation Santé vous éclaire et vous accompagne à la découverte de l'équitation comme levier de Santé. »

Pour Priscille Le Grelle, médecin fédéral : « *L'équitation, c'est avant tout un sport complet accessible à tout public tant sa pratique est diverse. En effet, elle peut se pratiquer à pied, monté ou en attelage, en individuel ou en collectif, et comporte 36 disciplines.* »



Plus qu'un sport !

À travers les 48 pages, la pratique équestre sous toutes ses formes est mise en avant.

Au sommaire : les bienfaits du cheval, du poney et de la pratique de l'équitation, la préparation physique du

cavalier, un focus sur le bien-être du cheval, le point de vue de l'athlète de para-dressage Céline Gerny, le TREC, la randonnée équestre ou encore la médiation avec les équidés.

Bref, de quoi démontrer que le cheval est notre partenaire santé et que **l'équitation est bien plus qu'un sport !**

Tout savoir

Plus qu'un magazine, **Doc du Sport** est le média de tous les sportifs qui s'intéressent à leur santé, tous sports et tous niveaux confondus. Consultez le magazine **Équitation Santé** en ligne sur docdusport.com. Bonne lecture !



ATM

ÉQUIDÉS ANGÉE

*Gestion de l'équarrissage des équidés
L'ATM au service de la filière*



**UN SERVICE D'ÉQUARRISSAGE POUR
LA PRISE EN CHARGE DE L'ÉQUIDÉ**

COMMENT GÉRER LA MORT D'UN ÉQUIDÉ ?

www.angee.fr

AG DU 2 AVRIL

ORGANISÉE AU SEIN DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE NATIONALE LE 2 AVRIL DERNIER, L'AG DU GHN A RÉUNI UNE CENTAINE DE DIRIGEANTS, DÉLÉGUÉS, INSTITUTIONNELS DE L'ENVIRONNEMENT ÉQUESTRE ET AGRICOLE AINSI QUE DE NOMBREUX ÉLUS DE LA NATION.



Le Comité et les personnes mises à l'honneur pour leur engagement en faveur de la TVA avec leur plaque souvenir.

Comité renouvelé

En complément de l'approbation des rapports moraux et financiers disponibles sur le site ghn.com.fr, cette AG revêtait un enjeu électif avec le renouvellement du tiers des membres du Comité Directeur. Trois nouveaux membres ont été élus, redessinant ainsi le visage du comité directeur. Seul, Ludovic Quenet avait fait le choix de se représenter pour un dernier mandat.

Jennifer le Clech - Moulin des Grees près de Nantes :

« Je suis déléguée pour ma région depuis plusieurs années. Je me suis particulièrement impliquée lors du combat TVA en 2022 afin de mobiliser mes collègues. Je suis attachée à ce que le GHN reste accessible et réponde aux problématiques de toutes les structures, y compris les plus petites. »

Anne Sophie Riguet – Poney Club des 5 arpents en périphérie Orléanaise :

« Je suis fière de représenter mes pairs au sein du GHN. Adhérente de longue date, j'ai souhaité m'impliquer davantage pour contribuer à l'élaboration d'outils et services qui répondent aux besoins essentiels des dirigeants. »

Romain Richomme - Poney club du Niavaran près de Deauville :

« Depuis que j'ai repris le club, j'ai pérennisé l'adhésion au GHN et cela m'a grandement aidé dans la conduite de mon établissement. J'ai pensé que c'était le moment pour moi de m'engager, en tant que jeune dirigeant, afin de m'impliquer dans la défense de nos activités et le développement de nos structures face aux enjeux d'avenir. »

Ludovic Quenet - Poney Club Bon air près de Bordeaux : « Je remercie les adhérents pour leur confiance renouvelée. Je vais poursuivre mon engagement à propos de la vie du réseau et le déploiement de la commission syndicale qui permet de prendre au quotidien le pouls des activités équestres dans les territoires. »

Composition du bureau

Le nouveau Comité directeur chargé d'élire les quatre membres du bureau a choisi Antoine Rabouan en tant que Vice-Président tandis que les autres postes ont été reconduits.

- Président : Philippe Audigé (92)
- Vice-président : Antoine Rabouan (49)

- Secrétaire Général : Ludovic Quenet (33)

- Trésorière : Dominique Hennion (10)

Comité Directeur

Les membres du Comité directeur sont :

- Stéphanie André Olivain (88)
- Pascal Bioulac (41)
- Sarah Bourtembourg (08)
- Jean Michel Buttner (77)
- Jennifer Le Clech (44)
- Stéphane Masson Deblaize (91)
- Anne Sophie Riguet (45)
- Romain Richomme (14)

Le mot du Président

« Je me réjouis de cette nouvelle équipe rajeunie et féminisée, a conclu Philippe Audigé. Le GHN est notre bien commun et c'est essentiel d'en préparer la transmission. J'ai une pensée pour les sortants Laurent Sarzana, membre du Comité Directeur depuis 2015, et Fabienne Bondon, qui occupait la fonction de vice-présidente à mes côtés et dont l'engagement pour le GHN ainsi que la CPNEE a été sans faille durant tant d'années. »

TVA Remerciement collectif

L'AG a été l'occasion de mettre à l'honneur de nombreux acteurs syndicaux et politiques particulièrement impliqués dans le dossier de la TVA.

Nous retiendrons notamment la présence d'Aurore Bergé, désormais Ministre de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations, qui a pu trouver une place dans son agenda afin de recevoir sa plaque aux côtés des professionnels qu'elle avait ardemment défendus.

ORGANISATEURS RÉUNIS

UNE DOUZAINÉ D'ORGANISATEURS DE COMPÉTITIONS ÉQUESTRES ONT ÉTÉ RÉUNIS PAR LA FFE FIN MARS AU PARC ÉQUESTRE FÉDÉRAL. DIRIGEANTS OU EXPLOITANTS DE PÔLES D'EXCELLENCE DE COMPÉTITION ÉQUESTRE, LABELLISÉS PAR LA FFE, ONT ÉCHANGÉ AUTOUR DE SUJETS D'ACTUALITÉ ET DE SOCIÉTÉ.



Rendez-vous du 6 au 9 juin pour le CSIO5* de La Baule

Plus vert, plus pratique

Parmi les thématiques abordées, la gestion des ressources telles que l'eau et l'électricité, mais également des déchets au sens large, avec une présentation de ce qui est actuellement fait sur ce sujet au Parc équestre fédéral.

Philippe Rossi a évoqué les raisons pour lesquelles l'électricité est désormais payante sur les parkings du Boulerie Jump et quelle organisation cela implique.

Frédéric Rivet, de Jump Events, a présenté l'application qu'il a développée pour faciliter la gestion des concours, en centralisant et informant toutes les informations.

Les organisateurs en ont également profité pour faire remonter aux équipes fédérales leurs expériences et demandes liées aux outils informatiques, tels FFEcompet.

En savoir plus

• Participants

Yann Adam, Sébastien Dauvergne, Marie-Laure Deuquet, Emmanuel Feltesse, David Jollivet, Agathe Jolly, Franck Le Mestre, Frédéric Morand, Jean-Georges Pinna, Carine Rillie, Philippe Rossi, Yves Tourvieille et Jean-Luc Vernon.

• Voir aussi

Détails sur ffe.com / **Actualités**

Harmoniser et améliorer

Marie-Laure Deuquet, par ailleurs secrétaire générale de la FFE, qui propose une trentaine de jours de compétition par an au haras de Bel Air, près de Tours (37) explique :

« Nous n'avons pas souvent l'occasion de nous rencontrer. C'était l'occasion d'échanger et de partager en toute convivialité. Nous avons eu la chance d'avoir des intervenants qui sont venus accompagnés de prestataires avec lesquels ils ont déjà travaillé pour essayer d'apporter des améliorations ou des économies.



Les organisateurs en plein brain-storming.

C'est aussi l'occasion pour nous d'harmoniser ce que nous faisons. Nous travaillons ensemble intelligemment pour adhérer à des pratiques communes. Nous essayons sans cesse de nous améliorer car nous observons une concurrence accrue, notamment de sites entièrement financés par des collectivités publiques. Nous savons que les cavaliers, qu'ils soient professionnels ou amateurs, ont besoin d'installations de qualité pour passer un bon moment alliant la pratique sportive et la convivialité. »

Pôles d'excellence

« Ce séminaire s'inscrit dans la poursuite de la démarche de labellisation des Pôles d'excellence de compétition équestre, précise Frédéric Bouix, délégué général de la FFE. Des organisateurs de structures intéressées pour obtenir à terme cette labellisation ont également été conviés pour ces échanges.»

Pour Marie-Laure Deuquet, « Au-delà

de ce label, il faut faire de ces sites des forces de frappe, pour être plus puissants face à des institutions. C'est aussi d'être plus forts ensemble. Cela permet par exemple d'aller trouver des partenaires en étant en ordre de marche, avec un interlocuteur qui soit très lisible et bien identifié. »

I2 sites labellisés

Rappelons qu'il existe 4 niveaux de labels dont bénéficient 12 sites.

Pôles d'excellence Premium : Pôle européen du cheval - Le Mans (72) et Pôle hippique de Saint-Lô (50).

Pôles d'excellence Performance : Parc équestre du Touquet (62), Pôle international du cheval - Deauville (14), Ecurie Lou Chibaou - Barbaste (47) et Haras de Jardy (92).

Pôles d'excellence Optimum : Centre équestre de Mâcon-Chaintré (71), Ecurie du Val Porée - Dinard (35), Pôle équestre du Compiègnais (60) et Haras de Bel Air - Tours Pernay (37).

Pôle d'excellence Access : Equivalée - Cluny (71).

ACTUALITÉS SPORTIVES

Saut d'obstacles

17/03 CSI5* Saut Hermès de Paris (75) 1^{er} du GP Julien Anquetin / *Blood Diamond du Pont*, prop S.C Naquin, SC Caballos des Gazelles & EARL Ecurie Franck Anquetin HTO.

2^e Julien Epailard / *Donatello d'Auge*, prop Hello Holdings 31 Slu & cav.

24/03 CSI4* de Wellington (USA)

3^e du GP : Nina Mallevey / *Cartier SR*, prop Rein Family LLC.

06/04 CSI5* de Miami (USA)

3^e du GP LGCT : Julien Anquetin / *Blood Diamond du Pont*.

14/04 CSI4* de Gorla Minore (ITA)

3^e du GP : Aurélien Leroy / *Croqsel de Blaignac*, prop SAS Haras de Conques.

21/04 CSIOY de Compiègne (60)

Jeunes cavaliers

La France remporte la Coupe des Nations avec également Luc Château / *Ego des Cabanes*, prop L Sudreau, et Mathieu Chombar / *Big Boss Melo*, prop N Marra & G Labbe,

24/03 CCI 4*-L de Kronenberg (NED)



©FFEPSV

1^{er} Astier Nicolas / *Babylon de Gamma*, prop M Grivot Bize, E Grivot, B Nicolas & cav.

31/03 CCI 4*S de Pompadour (19)



©FFEPSV

1^{er} Karim Laghouag / *Embrun de Reno*, prop SARL écurie Karim Laghouag, G Bessat, C Laffitte & P Lemoine.

2^e Gireg Le Coz / *Aisprit de la Loge*, prop F & A Grand.

3^e Nicolas Touzaint / *Absolut Gold*HDC*, prop SARL Haras des Coudrettes.

14/04 CCI 4*S d'Oudkarspel (NED)

3^e Camille Lejeune / *Dame Decoeur Tar-donne*, prop S Gospodnetic & cav.

28/04 CCI 4*-L de Saumur (49)



©Les Garennes

1^{er} Sébastien Cavaillon / *Elipso de la Vigne*, prop Syndicat Elipso 2024.

2^e Astier Nicolas / *Alertamalib'Or*, prop A Forien, P Ravery, N Paul & cav.

3^e Jean Lou Bigot / *Utrillo du Halage*, prop F Assar.

Para-dressage

03/03 : CPEDI 3* d'Ornago (ITA)

Grade 2 : Céline Gerny / *Korsgaards Toledo*IFCE*, prop IFCE, est 3^e du GPA, 2^e du GP B et 1^e du GP libre.

Grade 4 : Alexia Pittier / *Sultan 768*, prop S Pittier, A Boutron & cav, est 1^e des GP A et B et 2^e du GP libre.

José Letartre / *Hamilton*, prop H Guyot, T Lhermitte & cav, est 3^e des GP A et B.

31/03 : CPEDI 3* d'Ocala (USA)

Grade 1 : Marie Vonderheyden / *Bombastic d'Arion*, prop cav, est 3^e du GP B et 2^e du GP libre.

Endurance

23/03 : CEI 3* de Saint-Barthélemy-de-Vals (26)



©EcurieSaumurEndurance

1^e Léa Vandekerckhove / *Guemra du Lauragais*, prop G Vandekerckhove.

13/04 : CEI 3* 160 km de Saumur (49)

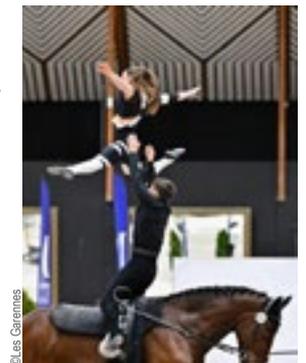
Tiercé tricolore avec la victoire de Virginie Atger / *Cham de la Palud*, prop R Sapone, devant Mélody Théolissat / *Yalla de Jalima*, prop JC Guillaume, et France Paul / *D'Arohz Rouge du Val*, prop Paul Bard.

Voltige

08/04 : CVI 3* de Saumur (49)

Victoire de l'équipe de France composée de Zoé Da Silva, Ruben Delaunay, Théo Gardies, Louis Dumont, Dorian Terrier et Lambert Leclézio, avec *Orlof de Condé*, propriété de son longeur Yannick Kersulec. Victoire chez les hommes de Théo Gardies / *Sir Sensation*, prop N Thibaudat, M Gardies & voltigeur, longé par Sébastien Langlois.

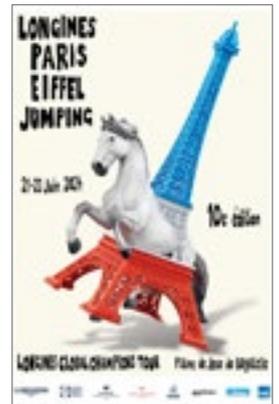
2^e Dorian Terrier / *Corazon Gran*, prop C Hubert, longé par l'allemande Benita Golze.



©Les Garennes

En savoir plus

Cliquer sur le nom du lieu pour accéder au compte-rendu détaillé sur ffe.com.



Rendez-vous du 21 au 23 juin pour le Longines Paris Eiffel

La France remporte la Coupe des Nations avec : Baptiste Eichner, William Ligier de la Prade, Ilona Mezzadri et Jules Orsolini.

GP enfants

1^e Valentine Michaud / *Amenatis du Domaine*.

GP juniors

2^e Elio Bertrand / *Day of Pam du Vanda* et 3^e Emma Douillet / *Greenpeace d'Eole*.

Concours complet

17/03 CCIO 4*-S de Montelibretti (ITA)



©FEI/Massimo Ajegrozano

1^{er} Benjamin Massié / *Figaro Fonroy*, prop A Losin.

2^e Maxime Livio / *Vegas des Boursons*, prop Ecurie Livio & S.c. 76 et compagnie.

PRINTEMPS DES SPORTS ÉQUESTRES

LE PRINTEMPS DES SPORTS ÉQUESTRES A PROGRAMMÉ UN BOUQUET DE CONCOURS FEI DANS LES 4 DISCIPLINES DES JOP, NOTAMMENT UN CCI3*-S, UN CPEDI3*, UN CDI5* ET UN CSI5* AVEC LES MASTER PRO DE SAUT D'OBSTACLES. UN GRAND ÉVÉNEMENT QUI A SÉDUIT PUBLIC ET CAVALIERS.

Répétition générale

Organisatrice comblée, Sylvie Robert souligne :

« Je remercie Serge Lecomte et son staff pour la confiance témoignée depuis tant d'années. Nous organisons main dans la main de beaux événements internationaux dont les prochains Jeux, pour lesquels GL events est en groupement avec la FFE.

Le Printemps des sports équestres est une répétition générale avant cette échéance, avec pour la toute première fois la présence cette semaine de toutes les disciplines au niveau international : para-dressage, concours complet, dressage et saut d'obstacles. »

Les officiels de compétition nommés pour les JOP ont officié au Grand Parcquet : Anne Prain, en para-dressage, Pierre Le Goupil en complet, Raphaël Saleh en dressage et le duo Grégory Bodo et Santiago Varela Ullastres, en saut d'obstacles.

Master Pro CSO

Cédric Hurel est le nouveau champion de France Pro élite et les Championnats de France des jeunes cavaliers se sont déroulés pour la 1^{er} fois dans le cadre des Master Pro CSO.

Pro élite



- 1^{er} Cédric Hurel / Fantasio Floreal Z, prop cav.
- 2^e Simon Delestre / Kinmar Agalux, prop Co Ltd Perfect Companion Group.
- 3^e Alix Ragot / KS Carat, prop SAS Era Jump & SARL Artic Partners.

Pro 1



- 1^{er} Alexandre Fontanelle / Kyra Rosa.
- 2^e Mathieu Noirot / Eldorado du Grasset.
- 3^e Lucas Fournier / Cyranan Z, prop X Pelat.

Pro 2



- 1^{er} Arnaud Bourdois / Gin Fizz des Matis, prop E Polette.
- 2^e Andrea Bormioli / Pipi NP.
- 3^e Jin Aboudaram / Enigma de Braize,



Simon Delestre, Cédric Hurel et Alix Ragot avec Sylvie Robert, Serge Lecomte, Geoffrey de Barbeyrac, Frédéric Bouix et Sophie Dubourg



Cédric Hurel / Fantasio Floreal Z ont gagné le titre et des invitations en CSI

prop L Aboudaram.
Jeunes cavaliers



1^{er} Alexandre Reumaux / *Dragon Boy d'Ick*, prop S Nicinski.
2^e Baptiste Eichner / *Black'n Roll*, prop Tip Top Cheval EARL.
3^e Alice Laine / *Vol'ovent de la Serre**Litière-Cheval.Com & B Laine.

Saut d'obstacles CSI5*

Le CSI comptait pour la 1^e fois un concours 5* associé à un CSI2*, un CSI Am A et un CSIYH1* pour chevaux de 7 et 8 ans.

Le GP GL events revient au suisse Steve Guerdat / *Dynamix de Belhème*, au terme d'un barrage à trois dont le tricolore Aurélien Leroy se classe 2^e avec *Crocqsel de Blaignac*, prop SAS Haras de Conques & M Le-normand.

Dressage CDI5*

Le CDI est également passé à 5* et les chevaux ont pu se familiariser avec l'environnement d'une grande piste extérieure et un nombreux public.

Pauline Basquin / *Sertorius de Rima*

*IFCE, prop IFCE, est 2^e du GP et 3^e du GP libre.

Concours complet CCI3*-S



Nicolas Touzaint / *Fibonacci de Lessac**HDC

Le Grand Parquet a retrouvé un CCI et les cavaliers ont apprécié de pouvoir accueillir leurs propriétaires et partenaires dans le cadre d'un très bel événement au réceptif valorisant. Nicolas Touzaint place ses 2 chevaux sur le podium.

1^{er} Nicolas Touzaint / *Fibonacci de Lessac**HDC, prop Haras Des Coudrettes.

2^e Thomas Carlile / *Darmagnac de Beliard*, prop SCEA de Beliard & JJ Montagne.

3^e Nicolas Touzaint / *Gauguin du Busson*, SC Mezard Sports.

Para-dressage CPED13*

Le para-dressage a fait son entrée au Grand Parquet et la Carrière des Princes a donné du relief aux épreuves.

Grade 1 : Marie Vonderheyden / *Bombastic d'Arion*, prop cav, remporte les 3 GP.



Marie Vonderheyden / *Bombastic d'Arion*

Grade 2 : Céline Gerny / *Korsgaards Toledo**IFCE, prop IFCE, est 3^e des 3 GP.

Grade 3 : Chiara Zenati / *Swing Royal**IFCE, prop IFCE, est 2^e des 3 GP.

Grade 4 : Vladimir Vinchon / *Pégase Mayenne*, prop M Vinchon & cav, est 3^e des 3 GP.

Grade 5 : Peggy Neger / *Bretzel des Féeries* est 2^e du GP A et du GP libre et 3^e du GP B.

Lisa Cez / *Stallone de Hus* est 2^e du GP B et 3^e du GP A et du GP libre.

La France est 2^e par équipe avec Vladimir Vinchon, Céline Gerny et Chiara Zenati.



L'équipe de France de para-dressage



Aurélien Leroy / *Crocqsel de Blaignac* seconds du CSI5*



Pauline Basquin / *Sertorius de Rima*, 2^e du GP et 3^e du GP libre

ENDURANCE

L'ENDURANCE SE PRÉPARE POUR LA SAISON QUI SERA MARQUÉE PAR LES CHAMPIONNATS DU MONDE À MONPAZIER (24) LE 7 SEPTEMBRE. POINT SUR LES STAGES D'HIVER.

En savoir plus

D'avantage de détails sur ffe.com / **Actualités**.

18 cavaliers et 23 chevaux de l'équipe de France se sont retrouvés au Parc équestre fédéral début mars pour le stage senior.

Facteurs de performance

Sous la houlette de Jean-Michel Grimal, sélectionneur national, et de Martin Denisot, CTN en charge de l'endurance, ils ont bénéficié des classiques check-up santé, dont la préparation mentale.

Les cavaliers ont également bénéficié de l'expertise d'Anne-Gaëlle Goachet, nutritionniste équine. « Chacun a réalisé une analyse de foin avant de venir au stage et a apporté les étiquettes de ses aliments, explique Martin Denisot. Après un riche échange sur le mode d'alimentation du cheval et son système digestif, les participants se sont entretenus individuellement avec la nutritionniste pour, à terme, optimiser l'alimentation des chevaux. »

Olivier Henocque, expert fédéral de la discipline, a axé son travail sur la technique : les fondamentaux sur le plat et renforcement musculaire de la ligne du dessus des chevaux.

Nouvelle approche

Nicolas Sanson, spécialiste de la pédagogie, a partagé une nouvelle approche. Chaque cavalier a posé une analyse, un diagnostic sur un autre cavalier afin d'amener des axes de réflexion et surtout des solutions.



Le stage senior au Parc équestre fédéral

Pour Nicolas Ballarin, membre de l'équipe de France : « Les chevaux sont différents avec chaque cavalier et rien qu'en observant et en discutant avec ceux qui les ont montés, on arrive à trouver des axes d'amélioration sur l'attitude, le comportement, etc. C'est vraiment un très bon exercice pour progresser. »

« Après l'atelier où chacun a pu expliquer comment il travaillait, explique Martin Denisot, les cavaliers se sont ensuite prêtés leurs chevaux.

L'objectif était d'oser se donner des avis et des conseils pour que chacun puisse optimiser son entraînement. Lors de ce stage, nous mettons vraiment les cavaliers dans un état d'esprit de coéquipiers alors qu'ils sont concurrents tout le reste de l'année. L'idée de ce stage était de se demander : quels sont les meilleurs experts de l'endurance ? La France est leader mondial, les meilleurs cavaliers sont ceux présents aujourd'hui. Ils se suivent tous, toute l'année, sur des courses de centaines de kilomètres. Ils ont tous des choses à partager à leurs coéquipiers d'équipe de France. »

Rendez-vous mondial

La prochaine grande échéance sera les championnats du monde qui auront lieu à Monpazier en France, le 7 septembre 2024. La France remettra en jeu le titre par équipes.

« C'est un terrain technique et dénivélé qui tranche avec ce que l'on a eu les der-

nières années au moyen orient et en Europe, précise Martin Denisot. L'équipe de de l'ADOREED, menée par la famille Lafaufre, est aux commandes. Un stage est prévu sur place début juillet afin de reconnaître les pistes et de s'acclimater avant les championnats du monde. Début août, aura lieu le stage de sélection pour les 10 cavaliers les plus performants, parmi lesquels 5 seront sélectionnés. »

Détection jeunes

4 stages regroupant 90 jeunes ont eu lieu sur le territoire français pour préparer et former la relève afin que la France continue de briller sur les courses d'endurance internationales.

Les intervenants étaient Olivier Henocque, comme pour les seniors, et Sadia Dossena, enseignante d'équitation et spécialiste du travail à pied.

« Le but, précise Martin Denisot, est d'avoir un équidé le plus disponible possible pour la présentation vétérinaire lors des épreuves d'endurance, mais aussi le plus calme possible et en confiance pour les départs de course et les passages vétérinaires, tout cela dans le but de ne pas perdre d'énergie inutilement et de garder toutes ses forces pour atteindre son objectif sportif. »

Lui-même est intervenu pour rappeler les fondamentaux de l'optimisation de la performance dans leurs aspects stratégiques, mentaux et physiques.

Un type de détection mené tous les 2 ans depuis 14 ans.



Le stage junior, également à Lamotte

SOUTIEN DE LA FILIÈRE CUIR

LES ACTEURS DE LA FILIÈRE FRANÇAISE DU CUIR (FFC) ONT RÉAFFIRMÉ LEUR SOUTIEN AUX ATHLÈTES DE L'ÉQUIPE DE FRANCE DE PARA-DRESSAGE LE 4 AVRIL À L'OCCASION DE LEUR VENUE AU PARC ÉQUESTRE FÉDÉRAL.

RETOUR SUR CETTE JOURNÉE FORTEMENT APPRÉCIÉE PAR TOUS AUTOUR DE VALEURS PARTAGÉES QUE SONT LE SAVOIR-FAIRE, L'EXCELLENCE ET LE DÉPASSEMENT DE SOI.

Savoir-faire et excellence

Suite à la signature de la convention de partenariat entre la FFE, la FFC et EquiAction, une visite a été organisée à Lamotte après celle du Haras de Champcueil.

Plus de 70 professionnels, institutionnels et journalistes ont rencontré Lisa Cez, Alexia Pittier et Vladimir Vinchon, athlètes de para-dressage sur la liste **À cheval pour Paris** et en résidence chez Marina Caplain Saint-André dans l'Essonne, qui ont présenté leurs parcours.

Députée de la 1^{re} circonscription du Loir-et-Cher, Mathilde Desjonquères, également vice-présidente du groupe d'études commerce, artisanat et métiers d'art à l'Assemblée nationale, était présente.

En ouverture, Frédéric Bouix, délégué général de la FFE représentant Serge Lecomte, a souligné :

« *Votre présence ici est naturelle car il y a un certain nombre de points communs entre la FFE et la FFC. Les territoires ruraux, la nature, le monde animal, le savoir-faire et surtout l'excellence française font le sens de ce partenariat tant du côté de l'équitation que du cuir.* »

Pour Olivier Klein, président du fonds de dotation EquiAction :

« *EquiAction se réjouit d'avoir initié ce partenariat avec la FFC. Le soutien au sport de haut niveau, à la performance et au bien-être de nos athlètes chevaux et cavaliers est un engagement.*

Le financement accordé par la FFC est précieux. Il permet à nos cavaliers de para-dressage de bénéficier d'un

entraînement et d'une préparation physique et mentale adaptés à leurs besoins. »

Spécialistes du cuir

Avant de visiter le Parc, les partenaires de la FFC se sont successivement présentés et les industriels présents ont illustré leurs savoir-faire à travers une exposition de produits : selles, baudriers, bottes, gants, etc.

Le midi, les échanges avec les athlètes se sont poursuivis en toute convivialité. Ils ont pu notamment exposer aux spécialistes du cuir les problématiques rencontrées en termes de matériel mais également répondre aux questions des journalistes.

Tables rondes

Deux tables rondes animées par Dominique Cuvillier se sont tenues l'après-midi. La première était intitulée **Excellence et innovation**.

La seconde avait pour thématique **Handicap et exemplarité**.

Les échanges avec Vladimir Vinchon, cavalier de l'équipe de France de para-dressage, ont tourné autour de l'inclusion dans le monde du travail et la société.

Remerciements

Fanny Delaval, directrice technique nationale adjointe en charge du para-dressage, s'est fait l'écho des participants ravis de rencontres remplies de



©FFE/PSV

bienveillance et de riches échanges.

« *Nous n'allons rien lâcher et rester très concentrés. Savoir que la filière du cuir et que les belles personnes que nous avons rencontrées seront derrière nous, cela va énormément nous aider.*

Nous vous retrouverons après les Jeux pour fêter les résultats tricolores, que nous espérons les meilleurs possibles. »

Rendez-vous est pris lors des épreuves paralympiques du 3 au 7 septembre à Versailles.

Dépassement de soi

Arnaud Haefelin, président de la fédération française de la maroquinerie et du CTC a remercié organisateurs et participants et conclu :

« *Le dépassement de soi, évoqué par Lisa, Alexia et Vladimir, c'est exactement pour cela que nous sommes là aujourd'hui. Nous avons adoré ce point-là, qui fait écho à la Filière du Cuir toute entière qui se dépasse au quotidien.*

Nous accordons une importance fondamentale au handicap dans nos entreprises, tout comme à la transmission des savoir-faire et à la valorisation du cuir. »

En savoir plus

Retrouvez le compte-rendu détaillé dans les **Actualités** de ffe.com.

PREMIERS SECOURS

LA FFE ET LA FNSPF LANCENT UNE EXPÉRIENCE PILOTE AU LION D'ANGERS POUR FORMER AUX GESTES DE PREMIERS SECOURS CONTEXTUALISÉS EN MILIEU ÉQUESTRE.



Maillage renforcé

Dans le cadre de leur partenariat signé en juillet 2023, la FFE et la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France, FNSPF, souhaitent former et renforcer le maillage de secouristes susceptibles d'agir en cas d'urgence. Ces derniers mois, les deux fédérations se sont mobilisées pour construire la stratégie et les outils de déploiement

des formations Prévention et Secours Civique de Niveau 1 (PSC1) contextualisées en milieu équestre.

La première étape engagée consiste à former les formateurs de la FNSPF, via les Union départementale des Sapeurs-Pompiers, UDSP, à l'environnement et aux spécificités de monde équestre.

Une autre étape est de former ou d'actualiser les connaissances des acteurs clés tels que les officiels de compétition et l'ensemble des professionnels équestres.

Concrètement, la formation PSC1, contextualisée en milieu équestre, permet d'apprendre des gestes simples à travers des mises en situations équestres : comment prévenir les secours, protéger une victime, quels gestes effectuer en attendant l'arrivée des secours...

Ainsi le samedi 13 avril 2024, au Lion d'Angers, en collaboration avec le CRE Pays de la Loire et Patrice Château, président de la commission

juges et arbitres, la FFE et la FNSPF ont offert l'opportunité à 7 participants (commissaires au paddock, juges...) de bénéficier de cette journée de formation pilote.

Les retours à chaud parlent d'eux-mêmes :

« Nous nous sentons rassurés d'identifier notre rôle et ce que nous pourrions faire en cas d'accident. Au départ, nous appréhendions, notamment par rapport à l'engagement de notre responsabilité. La formation nous a permis non seulement de lever ces appréhensions et surtout de nous permettre d'agir, notamment grâce aux ateliers pratiques, en attendant l'arrivée des secours ».

« C'est vraiment bien que la FFE se soit engagée avec la FNSPF à former, il faut vraiment que le plus grand nombre vienne se former ».

Une expérience pilote qui inaugure le déploiement progressif sur l'ensemble du territoire.

En savoir plus

Voir **Ref 242 page 5.**

COURSES PONEY

LES HIPPODROMES DE FRANCE GALOP ACCUEILLENT DEPUIS 2017 DES ÉTAPES CLÉS DU CIRCUIT NATIONAL ET INTERNATIONAL DÉDIÉ AUX PONEYS DE COURSE, EN COLLABORATION AVEC LA FFE ET L'ASSOCIATION PONEYS AU GALOP.

Courses élite

En 2024, les hippodromes de Paris Longchamp, Deauville, Chantilly et Saint-Cloud organiseront 14 épreuves réservées aux poneys de course, catégorie Elite, lors de 5 journées. Pépinière de cracks jockeys comme Olivier Peslier ou Christophe Soumillon, ces courses se concluront par une demi-finale et une finale du championnat de France le 3 et 5 août à Deauville.



Les plus grands hippodromes accueillent les courses de galop à poney.

De plus, l'hippodrome de Longchamp accueillera le 5 mai l'étape française de la Fegentri junior.

17 500 baptêmes à poney

Rappelons que les hippodromes de France ont accueilli les enfants pour 17 500 baptêmes à poney en 2023.

À retrouver en 2024 lors des 32 journées **L'hippodrome en famille** et lors des 16 journées de Meeting à Deauville.

En savoir plus

Voir aussi **Ref 244 page 34.**
Site **Fegentri.**
Site **Poneys au Galop.**

TRANSPORTEZ EN TOUTE SÉCURITÉ

NOUVELLE MODALITÉ DE FORMATION
«CERTIFICAT DE COMPÉTENCE DES
CONDUCTEURS ET CONVOYEURS»
7H SUR SITE ET 7H À DISTANCE

POUR EN SAVOIR PLUS



Formation

www.ifce.fr

On en parle

au club-house



Jean-Marc Dufosset remet un prix à Philippe Rozier avec le président Chary



On y sera un jour, mon grand, les mémoires de Jean-Maurice Bonneau

Yvan Benoist-Gironière

L'illustrateur des manuels de Galops® aux éditions Vigot nous a quittés le 10 mars à l'âge de 93 ans. Il était le fils du cavalier et illustrateur Yves Benoist-Gironière et avait été directeur artistique des magazines *Elle* et *Femme pratique*.

Jean-Marc Dufosset

Jean-Marc Dufosset s'est éteint le vendredi 15 mars à l'âge de 68 ans, après une longue lutte contre la maladie. Vétérinaire de formation, il rejoint en 1984, à la demande du président Jean-François Chary, la Fédération Équestre Française, devenue FFE en 1987, comme Directeur technique national jusqu'en 1988.

Sous sa supervision, l'équipe de France revient des Jeux olympiques de Séoul avec 3 médailles : l'or individuel de Pierre Durand / *Jappeloup*, le bronze de l'équipe de saut d'obstacles et l'argent individuel de Margit Otto-Crépin / *Corlandus* en dressage. Jean-Marc Dufosset était également vétérinaire délégué auprès de la FEI et officiait toujours sur les terrains internationaux, notamment du sud de la France. Pour Jean-François Chary : « Il a incontestablement été l'un des acteurs majeurs de la récolte de nos 3 médailles olympiques aux Jeux de Séoul. Après notre aventure fédérale, nous avons décidé en 1989 de créer ensemble le Cabinet EQUITAS consacré majoritairement aux expertises équinnes. En 2005, déplorant que des experts

judiciaires incompétents en matière de cheval soient trop régulièrement nommés, nous avons imaginé puis créé la Compagnie Nationale des Experts Équins. Il en sera le premier président jusqu'en 2011. Derrière une rigidité quasi-légendaire, Jean-Marc se caractérisait surtout professionnellement par une intelligence brillante et une très grande rigueur intellectuelle. Sur le plan personnel, tous les collaborateurs que je lui ai connus ont toujours loué sa gentillesse et sa générosité. Il nous avait déjà beaucoup manqué ces dernières années. Il nous manque encore plus cruellement aujourd'hui ! »

Jean-Maurice Bonneau



Jean-Maurice Bonneau, ancien cavalier de haut niveau et sélectionneur de l'équipe de France, nous a quittés le 18 mars 2024 à 64 ans. Ce vendéen, cavalier comme ses frères aînés, se forme auprès d'Hubert Thirouin et de Daniel Constant. C'est notamment le cavalier de *Nashville III* confié par son naisseur Jean Rochefort, puis d'*Urlevant Pirronnière* avec lequel il est médaillé de bronze aux championnats d'Europe de Saint-Gall (SUI) en 1995 aux côtés d'Alexandra Ledermann, Hervé Godignon et Roger-Yves Bost. Entraîneur et sélectionneur de l'équipe de France de 2000 à 2006, il mène les Bleus à la médaille d'or par équipes

et la médaille d'argent individuelle pour Éric Navet / *Dollar du Mûrier* aux championnats du monde de Jerez en 2002. Suit en 2003 une médaille d'argent par équipe aux championnats d'Europe de Donaueschingen (GER). Sous sa direction, la France s'impose également en 2003 et 2004 sur le circuit des Coupes des nations. Il est l'auteur de *On y sera un jour, mon grand* qui retrace son parcours, y compris comme entraîneur du Brésil, puis de Kevin Staut pour le Haras des Coudrettes à Rio. Voir les Actualités de ffe.com.

Le loto pour Saint-Lô

En cette année olympique, la Fondation du Patrimoine a privilégié les sites sportifs, dont les 2 écuries du Haras de Saint-Lô incendiées en 2019 qui seront reconstruites à l'identique. La dotation permettra d'effectuer les travaux. Une fois restaurées, l'une des écuries hébergera des équidés de races de Normandie qui seront présentés au public. La seconde sera transformée en écurie internationale d'étudiants-cavaliers de saut d'obstacles. En 2024, la flamme olympique passera par la cour du Haras le 31 mai. Quelques jours plus tard, le 5 juin, ce seront les commémorations du 80^e anniversaire du Débarquement. En savoir plus sur [le site de la Fondation](#) et sur celui du [Pôle hippique de Saint-Lô](#).



© My Photo Agency / Thierry Deltion

Philippe Emmanuel



Ayant restitué son siège à Elisabeth Borne, dont il était le suppléant, Freddy Sertin a quitté la présidence du Groupe d'études cheval de l'Assemblée nationale.

Début avril, Philippe Emmanuel, député des Yvelines, lui a succédé. Dès le 12 avril, le nouveau président a été accueilli par Serge Lecomte au Parc équestre fédéral, à l'occasion de la matinée consacrée au bien-être animal lors des Journées culturelles fédérales. (Voir page 6)

Frédéric Bouix lui a fait visiter le Parc et les échanges ont porté notamment sur la TVA, la médiation animale et les sujets communs à toute la filière cheval.

Ingmar de Vos



Le président belge de la FEI depuis 2014, Ingmar de Vos, est le nouveau président de l'Association des fédérations internationales des sports olympiques d'été (ASOIF). Seul candidat, il a été élu à l'unanimité le 9 avril 2024, lors de la 48^e Assemblée générale de l'ASOIF qui s'est tenue à Birmingham

(G-B). Il prendra ses nouvelles fonctions le 1^{er} janvier 2025.

Prix de la Mission

Nouveau : **le Prix de la Mission française pour la culture équestre** s'adresse aux étudiants en Master et aux doctorants.

D'une valeur de 3 000 euros, cofinancés par l'IFCE, la FFE et le ministère de la Culture, il récompense tout travail de recherche daté de moins de trois ans, permettant une meilleure connaissance de l'équitation en général et de l'équitation de tradition française, en particulier, ainsi que de la culture équestre au cœur des sociétés humaines.

Candidatures avant le 15 septembre 2024. Détails et dossier sur le site de la Mission.



Jeux et joutes à Saumur

L'exposition 2024 du château de Saumur est consacrée aux **Jeux et joutes à cheval**. Elle valorise la pratique ludique et sportive de l'équitation, de l'Antiquité au XIX^e siècle, sur différents continents.

En trois parties, l'exposition évoque la naissance des Jeux olympiques et panhelléniques, puis les Jeux martiaux, tournois, joutes, et carrousels du Moyen-Âge au XIX^e siècle. Enfin, sont présentés les jeux d'équipe les plus pratiqués : le polo, le pāto (horse-ball) et le buzkachi.

Les collections du musée sont enrichies de prêts du Louvre, de nombreux musées, de la Bibliothèque nationale de France et de la collection Emile Hermès.

La nouvelle présentation est accessible aux horaires d'ouverture du site, sans supplément de tarif.

Plus d'infos sur www.chateau-saumur.fr.

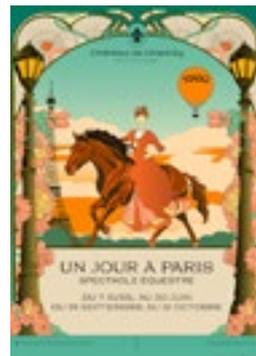
Belle époque à Chantilly

La Compagnie Équestre du Château de Chantilly propose une Soirée spéciale pour la **Nuit des musées** le 18 mai avec spectacles, démonstrations et dégustation de crème Chantilly.

Son nouveau spectacle **Un Jour à Paris** s'inspire des seconds Jeux Olympiques et de l'exposition universelle de 1900. Il retranscrit une journée trépidante de la vie de Madame, une artiste excentrique dans l'effervescence de la Belle Époque.

Jusqu'au 30 juin et du 19 septembre au 31 octobre.

Détails sur chateaudechantilly.fr. Tarif réduit sur l'entrée au château sur présentation de la licence FFE.



Amazones



Amazones, Femmes de cheval chez tous les peuples de la terre, depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours est un pavé inédit de 500 notices sur des femmes de pouvoir légendaires ou réelles liées au cheval.

Jean-Louis Gouraud a coordonné ce travail encyclopédique réalisé par une centaine d'historiens, écrivains, journalistes, chercheurs, dont beaucoup de femmes. L'ouvrage compte une 1^{re} partie chronologique des origines au XX^e siècle et une seconde alphabétique des femmes nées après 1900.

Actes Sud. 736 pages. 36,90€.

Et aussi

Voir **Ref 245** page 14, la présentation des expositions :

Cheval en majesté au cœur d'une civilisation du 2 juillet au 3 novembre au château de Versailles.

Les chevaux de Géricault du 15 mai au 15 septembre au Musée de la Vie romantique.

EQUI # GENERALI

by  GENERALI
#SPORTS

Création  www.cg-graphisme.fr - Photo © Adobe stock

À VOS CÔTÉS POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS VOTRE ACTIVITÉ EN TOUTE SÉCURITÉ

3 500 ÉTABLISSEMENTS
NOUS FONT CONFIANCE

Depuis plus de 30 ans, Equi#Generali assure les dirigeants d'établissements équestres dans leur activité professionnelle comme pour leur vie personnelle.

Pour plus d'informations :  equi@agence.generali.fr  02 31 06 08 09

EQUI#GENERALI, vos experts en assurance du monde équin vous conseillent et vous accompagnent depuis plus de 30 ans !



FÉDÉRATION FRANÇAISE
D'ÉQUITATION



GENERALI

PARTENAIRE OFFICIEL DE LA FFE

 **VIVEZ VOTRE PASSION** NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS

EQUI#GENERALI est une marque distribuée par GENERALI#SPORTS
16, rue du long Douet 14760 BRETTEVILLE-SUR-ODON
Capital social 5 207 224€ - SIREN 751 099 078 - RCS Caen 751 099 078 - APE 6622Z - N° ORIAS : 18 004 613 (www.orias.fr)
Pour toute réclamation, contactez Generali#Sports : 16 rue du long Douet 14760 BRETTEVILLE-SUR-ODON

www.equigenerali.fr



GENERALI
#SPORTS